

Modalités de sélection championnat de France des Ligues régionales



LIGUE RÉGIONALE DE
TRIATHLON

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Ligue Provence – Alpes – Côte d'Azur de Triathlon
Centre d'affaires La Valentine – 7 montée du commandant de
Robien

13011 Marseille

contact@triathlonprovencealpescotedazur.com - 09 51 95 98 64
www.triathlonprovencealpescotedazur.com

CHAMPIONNATS DE FRANCE DES LIGUES RÉGIONALES

Préambule

Le championnat de France des ligues régionales se déroule selon la formule « Relais Mixte » par équipe de quatre (2 garçons 2 filles) sur une distance assimilée XXS (250m – 6km – 1,5km). Pour la saison en cours, la LIGUE sélectionnera un maximum de 5 équipes.

L'ordre de départ est le suivant : une fille, un garçon, une fille, un garçon.

Le championnat de France des ligues régionales aura lieu le dimanche 6 juillet à Angoulême (16).

Les épreuves sont accessibles aux catégories benjamin, minime, cadet et junior :

- L'équipe benjamine est composée uniquement de benjamins,
- L'équipe minime peut être composée de minimes et de benjamins,
- L'équipe cadette peut être composée de cadets,
- L'équipe junior peut être composée de juniors et de cadets.

La Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur ne retiendra, pour cette épreuve, que les équipes présentant un fort potentiel de performance, conformément aux critères de sélection établis.

Accès à la sélection

Seuls les athlètes nés entre 2006 et 2013 « licenciés compétition » dans un club de la LIGUE pour la saison en cours peuvent prétendre à la sélection.

Épreuves support de la sélection pour les championnats de France des Ligues Régionales

- Le championnat de France « Jeunes » de triathlon pour les catégories « minime », « cadet » et « junior ». Le 1^{er} juin 2025 à SAULXURES-SUR-MOSELLOTTE (88).
- Le Triathlon ½ Finale format XS pour les catégories « benjamin » et « minime », le format S pour les catégories « cadet » et « junior ». Le 16 mai 2025 à PIERRELATTE (26).
- Le sélectif pour les championnats de France d'Aquathlon sur format XS pour la catégorie « benjamin ». Le 21 juin 2025 à LAPALUD (84).

Critères d'accès à la pré-sélection pour les championnats de France des Ligues Régionales

- Être inscrit pour la saison en cours sur liste « Espoirs / Jeunes ».
- Être inscrit sur les listes régionales 1 et 2.
- Pour la catégorie « benjamin » :

Être classé dans les 6^{ers} (hommes et femmes) de la Ligue Provence – Alpes – Côte d'Azur aux 1/2 Finale format XS.

- Pour les catégories « minime », « cadet » et « junior » :
Être sélectionné aux championnats de France de triathlon lors de la 1/2 finale des championnats de France de triathlon. Les athlètes « qualifiés d'office » ainsi que ceux bénéficiant d'une « qualification exceptionnelle » sont également pris en compte.
- À la suite de les 1/2 finales de Triathlon les athlètes ont jusqu'au vendredi 23 mai 23h59 pour confirmer leurs présences lors des championnats de France des Ligues. **Cette confirmation ne vaut pas sélection.**

Les athlètes ayant été présélectionné pour les championnats de France des Ligues Régionales seront proposés au comité de sélection qui définira la liste des athlètes sélectionnés sur la base des épreuves suivantes :

- Championnat de France Individuel Jeune de Triathlon 2025 pour les catégories « minime », « cadet » et « junior ».
- 1/2 finale au Championnat de France Individuel Jeune de Triathlon 2025 pour les catégories « benjamin », « minime », « cadet » et « junior ».
- Sélectif au Championnat de France Individuel Jeune d'Aquathlon 2025 pour les catégories « benjamin »
- Les temps réalisaient dans le but d'intégrer les « listes régionales » peuvent également être pris en compte pour les catégories « benjamin », « minime », « cadet » et « junior ».

Compte tenu des spécificités techniques et tactiques engendrées par la position du relayeur, le comité de sélection se réserve le droit de sélectionner un athlète au regard de ses résultats sur l'une des disciplines (natation, cyclisme, course à pied).

Le comité de sélection se réserve le droit de surclasser un ou plusieurs athlètes.

Le comité de sélection est composé de :

- Hervé PELLISSIER – *Président du pôle technique à la Ligue Provence – Alpes – Côte d'Azur de triathlon.*
- Maxime CARILLO – *Membre du pôle technique à la Ligue Provence – Alpes – Côte d'Azur de triathlon.*
- Héloïse BOTTIN - *Membre de l'ETR (Équipe Technique Régional)*
- Anthony DELMAS – *Membre de l'ETR*
- François BOULESTEIX – *Membre de l'ETR*
- Horacio NARANJO – *Membre de l'ETR*
- Vincent PAOLI – *Directeur général de la Ligue Provence – Alpes – Côte d'Azur de triathlon et membre de l'ETR*
- Anaïs DESSE – *Chargé de développement à la Ligue Provence – Alpes – Côte d'Azur de triathlon et membre de l'ETR*
- Arnaud SAORIN – *Conseillé technique régional et membre de l'ETR*

La sélection finale sera proposée par les membres du comité de sélection et sera validé par la commission technique régional.

Pour les catégories « minime », « cadet » et « junior » la sélection sera annoncée le vendredi 6 juin 2025.

Pour les catégories « benjamin » la sélection sera annoncée le mardi 24 juin 2025.

État de forme et regroupement

Tous les athlètes sélectionnés s'engagent :

- à conserver un niveau de performance suffisant jusqu'à la compétition
- à informer le comité de sélection de toute blessure dans les meilleurs délais.

Les athlètes sélectionnés se regrouperont à partir du samedi 5 juillet 2025.

La LIGUE prendra en charge :

- Les inscriptions
- L'hébergement
- La restauration
- La dotation

Composition des équipes

La composition des équipes sera définie durant le regroupement.

Merci à nos partenaires !



